Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260605-D2026_06_78-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Dominique GUÉRIN, 1er adjoint

Date de convocation : 29/05/2026 — Nombre de présents : 8
Nombre de conseillers en exercice : 15 — Nombre de votants : 15

Étaient présents : GUÉRIN Dominique, SIMON Alexandra, MARTIN Benoît, LAGRÉE Bertrand, CHALOPIN Christèle, MAZUÉ Delphine, HARDY Nathan et ORY Edouard

Absents excusés : POSTE Olivier, BATTAIS Marie-Annick, TALVA Nelly, DAVAL Sylvain, DESPAS Elodie, LECHEVALLIER Océane et COSTIL Nicolas,

Pouvoirs : POSTE Olivier à HARDY Nathan, BATTAIS Marie-Annick à MARTIN Benoît, TALVA Nelly à CHALOPIN Christèle, DAVAL Sylvain à GUÉRIN Dominique, DESPAS Elodie à ORY Edouard, LECHEVALLIER Océane à LAGRÉE Bertrand et COSTIL Nicolas à SIMON Alexandra

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Benoît MARTIN, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.06.78 Sénatoriales : élections des délégués et suppléants (commune de moins de 1 000 habitants)

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire étant absent, M. Dominique GUÉRIN, 1er adjoint, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Madame CHALOPIN Christèle et Messieurs LAGRÉE Bertrand, ORY Edouard et HARDY Nathan.

La présidence du bureau est assurée par le 1er adjoint, M. Dominique GUÉRIN.

b) Les candidatures enregistrées :

Pour les délégués titulaires, candidatures de : Olivier POSTE, Dominique GUÉRIN et Benoît MARTIN.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260605-D2026_06_78-DE

Pour les délégués suppléants, candidatures de : Alexandra SIMON, Christèle CHALOPIN et Nathan HARDY.

M. Dominique GUÉRIN, 1er adjoint, rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

M. Dominique GUÉRIN, 1er adjoint, indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :15

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 15

- majorité absolue : 8

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- M. Olivier POSTE : 15 voix
- M. Dominique GUÉRIN : 15 voix
- M. Benoît MARTIN : 15 voix

Messieurs Olivier POSTE, Dominique GUÉRIN et Benoît MARTIN ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : *la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.*

- Mme Alexandra SIMON : 15 voix
- Mme Christèle CHALOPIN : 15 voix
- M. Nathan HARDY : 15 voix

Mesdames Alexandra SIMON, Christèle CHALOPIN et Monsieur Nathan HARDY ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré en séance
Le 05/06/2026

Le 1er adjoint,
Dominique GUÉRIN

MAIRIE DE MELLE
Ille et Vilaine

Le secrétaire de séance
Benoît MARTIN